Projet tuteuré s1découverte BD/Médias

La communauté d'agglomération

La communauté d'agglomération maintient une base de données descriptive des salles publiques réservables par des associations voire louables au privé. Cette base de données est structurée par le schéma présenté à la page 3.

Dans cette base de données, on trouve l'ensemble des voies permettant l'accès à un bâtiment servant d'adresse postale à une salle publique ou dans lequel se trouve au moins une salle publique.

Chacune des voies est renseignée avec des informations de trafic (sens de circulation : croissant, décroissant ou bidirectionnel, selon qu'on circule des numéros les plus bas vers les numéros les plus élevés dans cette rue ; type d'autorisation de stationnement : interdiction, alternéPair, alternéImpair, payant, duréeLimité, autorisé, selon que le stationnement y est interdit, autorisé du coté des numéros pairs du 1 au 15 de chaque mois et du coté opposé le reste du temps, autorisé du coté impair du 1 au 15 de chaque mois et du coté opposé le reste du temps, payant par horodateur, à durée limité par disque ou encore libre et gratuit).

Pour chaque salle on connaît

- sa capacité d'accueil maximale dans trois configurations : debout, assis (conférence) ou assis à table (réunion). Une contrainte évidente étant que ces trois valeurs sont dans en ordre décroissant (une salle peut accueillir plus de personnes debout que de personnes assises et plus de personnes assises sur des chaises que de personnes assises à table).
- Son tarif horaire de location à destination du privé si la salle est proposable à la location.
- Les informations sur la porte du bâtiment qu'il est préférable d'emprunter en priorité pour y accéder sans contrainte (accès handicapé).
- Le bâtiment dans lequel elle se trouve, qui est celui de sa porte d'accès prioritaire.

Certains bâtiments ont plusieurs portes qui donnent chacune sur une voie. L'adresse postale d'un bâtiment donc d'une salle dans ce bâtiment est à distinguer des adresses physiques du bâtiment ou de la salle qui correspondent respectivement à l'ensemble des adresses des portes qui ouvrent le bâtiment et à celle de la porte qui permet l'accès prioritaire à la salle.

Certaines portes sont connectées, c'est-à-dire qu'en entrant par une porte il est possible de sortir par une autre en cheminant à travers le ou les bâtiments concernés. Par ce principe puisque une salle est accessible en priorité par une seule porte, il est possible de connaître toutes les autres portes qui permettent d'y mener en une ou plusieurs connexions. Par le biais de ces connections, il est important de remarquer que certaines salles, pourtant dans le même bâtiment, exigent d'entrer par un ensemble de portes disjoint tandis que plusieurs salles de bâtiments différents ou non peuvent être atteintes en entrant par une même porte distincte ou non de leur accès prioritaire. D'une porte à l'autre, il est indiqué s'il est indispensable lors de la connexion d'emprunter un escalier ou un ascenseur, l'étage relatif à l'escalier ou l'ascenseur où se trouve la porte de sortie est alors renseigné. Voir exemple sur le plan en exemple.

MCD Communauté Agglomération

Les données sur les voies, les salles et les bâtiments restent constantes sauf en cas de changement de nom, construction ou de destruction définitives mais les informations de connections sont sujettes à mise à jour permanentes en fonction des travaux survenant dans les bâtiments concernés voire simplement des pannes d'ascenseur.

La communauté d'agglomération permet la connexion à cette base de données uniquement aux associations qui ont prouvées au préalable par des simulations que l'utilisation qui en sera faite sera paisible et répondra uniquement au besoin de l'information de la population dans le cadre d'activités culturelles, ludiques et/ou sportives.

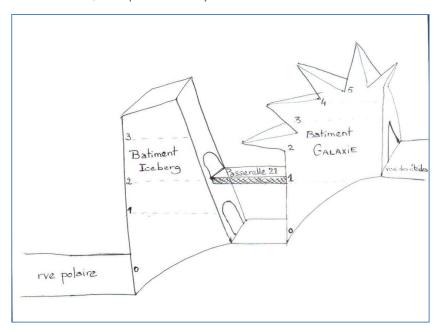


Figure 1: Les batiments Iceberg et Galaxie vue d'est sont connectés de deux façons du rdc au rdc et du 2ème au premier.

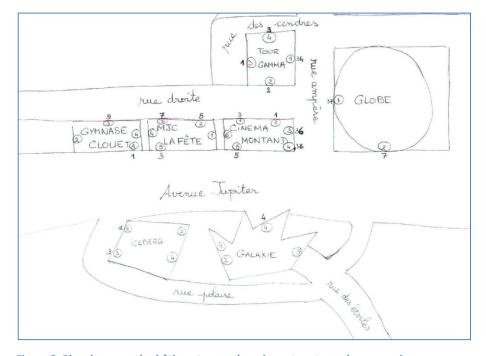


Figure 2: Plan de masse des bâtiments, numéros de portes et numéros sur voies

MEA de la communauté d'agglomération

